

**Nombre de membres
en exercice** : 14

Séance du 26 février 2019

Présents : 09

*Le mardi 26 février 2019, à 20 heures 00, l'assemblée, convoquée le 18/02/2019,
s'est réunie sous la présidence de Thierry CHARTROUX, Maire.*

Votants : 12

Présents : Thierry CHARTROUX, Laurent ALBAGNAC, Christiane ALIBERT, Thierry CONTENSSOU, Anne-Marie FORTIN, Frédéric HOBBE, Suzanne LACARRIERE, Jean-Claude LAGARRIGUE, Didier TOURNEMINE

Excusés et ayant donné délégation respective : Augustine CHARBONNIER par Suzanne LACARRIERE, Céline HURDEBOURCQ par Thierry CHARTROUX, Sébastien BARRAT par Jean-Claude LAGARRIGUE.

Excusés : Richard CABROL, Cécile CODEFY.

Secrétaire : Laurent ALBAGNAC

I - APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU 04-12-2018

Après consultation, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le contenu du procès-verbal du 4 décembre 2018. Monsieur le Maire porte ce dernier à la signature des membres présents au cours de cette précédente séance.

II - DÉLIBÉRATIONS

APPROBATION COMPTES DE GESTION 2018 COMMUNE ET SERVICE ASSAINISSEMENT

Après s'être fait présenter les budgets de la Commune de Thégra et du service assainissement de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris la journée complémentaire ;
- 2 - Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
- 3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion de la commune et du service assainissement de Thégra dressés, pour l'exercice 2018, par le receveur, visés et certifiés conformes, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 SERVICE ASSAINISSEMENT

Collectivité : **SERVICE ASSAINISSEMENT**

concernant l'affectation du résultat de l'exercice : **2018**

le conseil municipal, sous la présidence de **Mme ALIBERT Christiane, Maire-Adjoint**
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018
statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018
constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2017	Couverture autofinancement 2017	Résultat de l'exercice 2018	Dépenses engagées non mandatées reportées	Recettes prévues non réalisées reportées	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Section d'investissement	9 536,23		-3 634,32	4 000,00	0,00	-4 000,00	1 901,61
Section de fonctionnement	22 607,32	0,00	6 512,67				29 119,99

Pour mémoire, autofinancement prévisionnel inscrit au budget : (montant inscrit au crédit du 021)

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat :
décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 :	29 119,99
Affectation obligatoire :	

à la couverture d'autofinancement et/ou en exécution du virement prévu au budget :	0
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves :	
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement :	29 119,99
Total affecté au 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 :	
Déficit à reporter :	

Montants à reprendre au budget primitif 2019 :

Section	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	001		5 901,61
	1068		
Fonctionnement	002		29 119,99

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 COMMUNE DE THEGRA

Collectivité : **COMMUNE DE THÉGRA**

concernant l'affectation du résultat de l'exercice : 2018

le conseil municipal, sous la présidence de **Mme ALIBERT Christiane, Maire-Adjoint**, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2017	Couverture autofinancement 2017	Résultat de l'exercice 2018	Dépenses engagées non mandatées reportées	Recettes prévues non réalisées reportées	Solde des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Section d'investissement	-11 140,64		-11 764,53	24 997,00	2 480,00	-22 517,00	-45 422,17
Section de fonctionnement	95 664,72		8 564,94				104 229,66

Pour mémoire, autofinancement prévisionnel inscrit au budget : (montant inscrit au crédit du 021)

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat :

décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 :	104 229,66
Affectation obligatoire :	
à la couverture d'autofinancement et/ou en exécution du virement prévu au budget :	45 422,17
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves :	
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement :	58 807,49
Total affecté au 1068 :	45 422,17
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 :	
Déficit à reporter :	

Montants à reprendre au B.P. 2019 :

Section	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	001	22 905,17	
	1068		45 422,17
Fonctionnement	002		58 807,49

III - POINTS NON INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

LISTE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME DE L'ANNÉE 2018

Suzanne LACARRIERE donne connaissance des autorisations d'urbanisme délivrés au cours de l'année 2018 :

DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	OBJET DE LA DEMANDE
SCI DU COLOMBIER	Le Bourg 46500 THEGRA AI 122 - 390 m ²	Réfection de la toiture
SAS AGRI ENERGIES 46	Jouandou 46500 THEGRA AH 361 - 2424 m ²	Installation de panneaux photovoltaïques
KESTELOOT Stéphane	Buffarol 46500 THEGRA AK 425 - 765 m ²	Construction d'un abri pour le bois
CASSAGNE VIVIANE NOELIE	Rue du Colombier 46500 THEGRA	Réhabilitation d'une grange en logement

LAMOTHE LAURENCE	AI 152, AI 153 - 413 m ² LACAM 46500 THEGRA AM 38 - 1295 m ²	Démolition et reconstruction Garage avec abri
Maître Isabelle BEAUJEAN	Rue de la Font Grande 46500 THEGRA AI 22, AI 23, AI 24 - 16774 m ²	CU Informatif
LOPEZ Bruno	Claux de Miquial 46500 THEGRA AD 373 - 806 m ²	Construction d'une terrasse couverte
CASSAGNE VIVIANE NOELIE	Rue du Colombier 46500 THEGRA AI 152, AI 153 - 413 m ²	Réhabilitation d'une grange en logement
LOPEZ / BLANC Bruno et Valérie	Claux de Miquial 46500 THEGRA AD 369, AD 373, AD 376 - 806 m ²	Modification de la construction d'une maison d'habitation.
Maître BRUGEILLE Denis	Rue de la Font Saint Jean 46500 THEGRA AI 192, AI 193 - 222 m ²	CU Informatif
MOURAND ANGELE PAULINE SUZANNE	Rue de la Font Saint Jean 46500 THEGRA AI 129, AI 130, AI 284 - 264 m ²	Création d'un abri de jardin
GAEC DU PROUZIERS	Prouziers 46500 THEGRA AC 583 - 11176 m ²	Création d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque
BARGUES DIDIER JEAN-LOUIS	Trémoulet 46500 THEGRA AC 218, AC 219, AC 220 - 403 m ²	Démolition Grange
Maître KOLODZIEJEZYK Mathieu	Grand Rue 46500 THEGRA AI 68, AI 69, AI 139 - 738 m ²	CU Informatif
Maître GAZEAU Olivier	Rue des Bruyères 46500 THEGRA AI 145 - 121 m ²	CU Informatif
SAS ITHPP	Hameau de Drèle 46500 THEGRA AC 506, AC 507, AC 577, AC 578	Extension des ateliers et bureaux
Maître Isabelle BEAUJEAN	Falguières 46500 THEGRA AK 400, AK 434, AK 196 - 2383 m ²	CU Informatif
Maître KOLODZIEJEZYK Mathieu	Grand Rue 46500 THEGRA AI 68, AI 69, AI 311 - 410 m ²	CU Informatif
Maître KOLODZIEJEZYK Mathieu	Rue des Artisans 46500 THEGRA	CU Informatif

CASSAGNE VIVIANE NOELIE	AI 139, AI 330 - 351 m ² Rue du Colombier 46500 THEGRA	Création Piscine et 2 places de stationnement
Maître Isabelle BEAUJEAN	AI 153, AI 154 - 317 m ² Le Bourg 46500 THEGRA	CU Informatif
PIOVESAN Eric	AI 278, AI 279, AI 280 - 237 m ² Las Crosas 46500 THEGRA	Création d'une véranda sur terrasse existante
Maître Isabelle BEAUJEAN	AB 78 - 11055 m ² Rue des Artisans 46500 THEGRA	CU Informatif
Maître Isabelle BEAUJEAN	AI 329 - 40 m ² Rue des Artisans 46500 THEGRA	CU Informatif
Maître Isabelle BEAUJEAN	AI 115 - 90 m ²	CU Informatif

RECENSEMENT POPULATION FEVRIER 2019

Christiane ALIBERT donne un compte-rendu des résultats du recensement de la population (réf. tableau ci-dessous) qui a été effectué courant février 2019 avec Mme GOURDET Nicole, Agent Recenseur.

La nouveauté cette année a été la possibilité pour les habitants de Thégra de se recenser sur le site internet et 49,6 % d'entre eux ont donc procédé ainsi.

RECENSEMENT ANNEE 2014			RECENSEMENT ANNEE 2019				
RESIDENCES PRINCIPALES		RESIDENCES SECONDAIRES ET VACANTES	RESIDENCES PRINCIPALES			RESIDENCES SECONDAIRES ET VACANTES	
Logements Totaux Recensés	Logements	Habitants	Logements Totaux Recensés	Logements	Habitants	Logements	
307	226	473	319	228	476	91	

Le conseil municipal remercie vivement Nicole GOURDET qui a su mener sa mission avec beaucoup d'attention, de rigueur et d'énergie au cours de ses tournées parmi les Thégratois.

POINT SUR LA RÉSIDENCE LES TROIS RUISSEAUX

Thierry CHARTROUX indique qu'une prochaine rencontre avec les services de l'Etat et les différents partenaires du projet aura lieu à Cahors le 19 mars 2019 matin pour faire le point sur les financements.

Une ligne électrique aérienne traversant la partie du terrain acquis par la commune pouvant être dissimulée, une estimation va être sollicitée auprès de la Fédération des Energies du Lot.

RÉSIDENTS LOTISSEMENT CLAUX DE MIQUIAL

Suite à leur demande, Laurent ALBAGNAC signale qu'il a rencontré les résidents du lotissement Claux de Miquial. Ils l'ont interpellé sur l'état dégradé de la voie communale à l'intérieur du lotissement. Laurent ALBAGNAC étant déjà intervenu auprès du service de voirie de CAUVALDOR puisqu'il s'agit d'une voie transférée, les travaux de réfection de cette dernière n'ont pas pu être pris en compte pour 2019 mais sont programmés pour 2020. La commune prévoira, en même temps, de mettre en place les caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Le Conseil Municipal,